



Commission juridique et technique

Distr. limitée
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

Vingt-cinquième session

Commission juridique et technique, première partie de la session
Kingston, 4-15 mars 2019

Ordre du jour provisoire de la Commission juridique et technique

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection à la présidence et à la vice-présidence.

A. Activités des contractants

4. Rapport sur l'état des contrats d'exploration.
5. État d'avancement des programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration et sélection des participants à ces programmes.
6. Examen des rapports annuels des contractants¹.
7. Rapport sur les examens périodiques de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration.
8. Renoncement à des aires dans le cadre de contrats d'exploration des sulfures polymétalliques et des encroûtements cobaltifères.

B. Demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration

9. Examen de demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration, s'il y a lieu².

¹ Point dont l'examen aura lieu durant la deuxième partie de la session, en juillet.

² Les éventuelles demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration seront examinées dans l'ordre où elles auront été reçues.



C. Activités de réglementation de l’Autorité

10. Examen et adoption du projet de règlement relatif à l’exploitation des ressources minérales dans la Zone.
11. Examen des recommandations à l’intention des contractants en vue de l’évaluation d’éventuels impacts sur l’environnement liés à l’exploration des minéraux marins dans la Zone.

D. Plans de gestion de l’environnement

12. Examen de la mise en œuvre du Plan de gestion de l’environnement pour la zone de Clarion-Clipperton et élaboration de plans de gestion de l’environnement pour d’autres secteurs de la Zone.

E. Gestion des données

13. Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données de l’Autorité.

F. Questions renvoyées à la Commission par le Conseil³

14. Questions relatives au patronage par les États de contrats d’exploration dans la Zone, en particulier celle du critère de contrôle effectif, et questions liées à la monopolisation des activités menées dans la Zone, compte tenu, en particulier, du concept d’abus de position dominante.
15. Questions relatives à la mise en fonctionnement de l’Entreprise, en particulier les incidences juridiques, techniques et financières pour l’Autorité.
16. Examen des dispositions des règlements relatifs à la prospection et à l’exploration qui concernent la possibilité d’offrir une participation au capital d’une entreprise conjointe en vue d’harmoniser l’ensemble des règlements à cet égard et de formuler une recommandation à ce sujet aux fins d’examen par le Conseil à sa session suivante.
17. Questions liées à la conduite d’activités de recherche scientifique marine dans les secteurs d’exploration.

G. Questions diverses

18. Questions diverses.

³ L’examen des points 14, 16 et 17 aura lieu durant la deuxième partie de la session, en juillet.